

## GLOSSAIRE

### PROPOSITIONS DE DÉFINITIONS POUR LES TERMES BIOGÉOGRAPHIQUES UTILISÉS.

C. SASTRE (1) et V. BENTATA (2).

---

(1) Muséum National d'Histoire Naturelle, Laboratoire de Phanérogamie, 16 rue de Buffon, 75005 Paris, France.

(2) Ministère de l'Environnement - Direction de la Nature et des Paysages, 20 avenue de Ségur, 75302 Paris 07 SP, France.

A la demande du comité scientifique qui a préparé le séminaire, le glossaire suivant a été élaboré pour réunir un certain nombre de mots-clés communs aux différents auteurs. Au cours de nos discussions préparatoires, la nécessité de proposer un tel vocabulaire de référence s'est peu à peu imposée, pas du tout comme un code de terminologie à caractère normatif, mais très précisément comme l'énoncé des définitions consensuelles implicites, chacun ayant à charge, en revanche, d'énoncer ses propres définitions si sa discipline, son école ou l'évolution de sa pensée l'a conduit à préférer une définition mieux appropriée. Ce glossaire a donc été rédigé pour simplifier l'écriture des exposés et contribuer à la clarification des débats.

### SUGGESTIONS FOR DEFINING THE WORDING OF THE USED BIOGEOGRAPHICAL TERMS.

At the request of the scientific committee in charge of preparing the conference, the following glossary was drawn up in order to assemble a number of key-words used by the various authors. During the preliminary debates, it emerged that such a reference tool was essential, not so much as a code of terminology, but as the precise wording of implied consensual definitions, each author being requested to give his or her own definition when his or her own branch, school of thought or personal development led him or her to choose another more appropriate definition. This glossary was therefore drawn up to facilitate the writing of reports and help in clarifying discussions.

#### L'ESPACE

Biogéographie : Etude de la répartition des êtres vivants des époques passées et actuelle et des causes de leur distribution.

Aire de répartition : Espace occupé par un taxon (notion cartographique impliquant donc la référence à une date ou à une période donnée).

Aire réelle : Aire effectivement occupée.

Aire possible : Aire potentielle dans laquelle le taxon rencontrerait les conditions de milieu favorables à la survie et à la reproduction de ses populations.

Faune : Liste des taxons animaux d'une aire ou d'un milieu donné.

Flore : Liste des taxons végétaux d'une aire ou d'un milieu donné.

Aire d'expansion : Partie nouvelle de l'aire de répartition d'un taxon.

Colonie : a) Organisme composé (bryozoaires...).

b) Peuplement homogène, réalisé par un ou plusieurs organismes (cryptogames, oiseaux...).

c) Implantation secondaire localisée, hors de la population ou de l'aire d'origine (sandres ou silures dans le réseau hydrographique français...).

## TAXONS, POPULATIONS, SPÉCIMENS

Taxon : Catégorie utilisée en systématique, souvent synonyme d'unité taxonomique. Ce terme présente l'avantage de ne connoter aucun niveau particulier (embranchement, classe, ordre, famille, espèce, taxon subspécifique...).

Espèce : Ensemble de spécimens en principe bien caractéristiques (du point de vue morphologique notamment), potentiellement interféconds et reproductivement isolés des autres espèces. Cette définition consensuelle n'est pas toujours très opératoire. En pratique et sans la mettre en cause dans son principe, chaque discipline scientifique la remplace par au moins une autre définition, plus opératoire dans son champ de compétence spécialisé (anatomie, biochimie, génétique des populations, paléontologie...). Enfin, l'espèce n'est pas le niveau taxonomique systématiquement privilégié par toutes les disciplines (génétique des populations, taxonomie de l'entomologie médicale...).

Taxons infraspécifiques : Catégories utilisées lorsque l'on estime qu'au sein d'une espèce, une population ou un ensemble de populations est assez caractérisé pour présenter une valeur taxonomique (on sous-entend donc qu'une dynamique de spéciation a été entamée). L'usage des nombreux termes qui existent n'est pas toujours rigoureux. Le concept le plus utilisé est celui de sous-espèce géographique ; pour les taxons domestiqués, on parle généralement de cultivar s'il s'agit d'un végétal et de race s'il s'agit d'un animal.

Peuplement : a) Ensemble des populations locales.

b) Implantation.

Population : Communauté reproductrice des spécimens potentiellement interféconds dans une aire et à une date ou pendant une période donnée.

Hybridation : Reproduction entre spécimens de taxons différents.

Introgression : Transfert de gène(s) d'un taxon à un autre.

Local : Présent dans l'aire considérée (donc à une date ou pendant une période donnée et sans hypothèse particulière sur son origine ni sur sa dynamique).

Endémique : Exclusif à l'aire considérée. Originellement, signifie du pays ; ce sens a été conservé en médecine (« maladies endémiques »).

Paléendémique : Taxon ancien, présent sur place depuis longtemps, dont l'aire s'est restreinte (ex. : *Ginkgo biloba* en Chine ou le *Coelacanth* aux Comores).

Néoendémique : Taxon issu d'un processus de spéciation récent, dont l'aire est (encore ?) restreinte.

Indigène, autochtone, spontané, aborigène, vernaculaire : Originaire de l'aire considérée. Des nuances semblent se dégager des différents dictionnaires, mais elles ne sont pas bien corroborées ; en conséquence, on peut considérer ces termes comme des synonymes.

Exotique, exogène, allochtone : Originaire d'une autre aire de répartition.

**Nouveau :** a) En taxonomie : taxon nouvellement décrit et nommé (« taxon nouveau pour la science »). Il faut alors établir et publier la diagnose de ce taxon auquel est attribué un nom nouveau, conformément aux codes internationaux de la nomenclature.

b) En biogéographie : taxon nouvellement connu d'une aire donnée (ex. : « taxon nouveau pour tel pays »).

**Acclimatation :** Adaptation d'un spécimen à des conditions nouvelles, comme suite à une transplantation. La reproduction (en particulier sexuée) n'est pas assurée et l'acclimatation ne se traduit donc pas automatiquement par la création de populations nouvelles.

**Naturalisation :** Intégration écologique d'une population nouvelle dans un milieu ou une aire donnée. Cette intégration à l'écosystème considéré implique la reproduction effective de cette population.

**Subspontané :** Se dit d'un spécimen, d'une population ou d'un taxon naturalisé comme suite à une introduction d'origine accidentelle ou inconnue, par opposition aux introductions volontaires d'origine humaine.

**Sauvage :** a) Ni cultivé, ni (spécimen animal) élevé ou apprivoisé.

b) Non domestique.

**Domestique :** Génétiquement modifié par sélection humaine volontaire.

**Marron :** Redevenu sauvage (après une phase de domestication). Pour les végétaux, on utilise aussi l'expression « échappé de cultures ou de jardins ».

## LE MOUVEMENT

**Erratisme :** Type de comportement caractérisé par les déplacements aléatoires de spécimens qui ne sont liés ni à un territoire reproductif, ni à un territoire alimentaire.

**Migration :** a) Au sens strict : aller et retour cyclique entre deux aires.

b) Au sens large, en l'absence de retour, peut être équivalent à émigration ou à immigration.

c) Aussi utilisé au sens de déplacement d'une aire à la suite d'événements paléohistoriques.

**Emigration :** Déplacement centrifuge.

**Exode :** Emigration massive (lemmings...).

**Immigration :** Déplacement centripète.

**Invasion :** Immigration massive (criquets pèlerins...).

**Irruption :** Mise en évidence soudaine et massive d'une population par apparition (hannetons...), prolifération (pucerons, hotus en France dans les années 50/60, ...) ou immigration (étourneaux...); sens auquel il peut être synonyme d'invasion.

**Pionnier :** Caractéristique des tout premiers stades de la succession dont les phases constituent l'histoire d'un peuplement.

**Transplantation :** (terme imprécis) Transfert de plantes ou d'animaux, suivi de plantation ou d'installation.

**Repeuplement :** Terme utilisé par les gestionnaires pour un apport de spécimens dans une aire ou un milieu donné.

**Renforcement de population :** Introduction, dans une aire ou un milieu considéré, de spécimens nouveaux d'un taxon déjà présent.

**Réintroduction :** Introduction d'un taxon dans une aire ou un milieu d'où il avait disparu.

Introduction : Arrivée d'un taxon nouveau dans une aire ou un milieu considéré. On connaît des introductions naturelles (en milieu insulaire notamment), mais la plupart des introductions actuelles sont le produit, volontaire ou non selon le cas, de l'action de l'homme.

*Nota bene* : On peut recommander, dans la mesure du possible, d'éviter l'usage de termes ayant un sens scientifique précis, mais très connotés par ailleurs et qui risquent, de ce fait, d'être mal interprétés par des non-spécialistes chez lesquels ils peuvent induire des confusions conceptuelles (ex. : colonisation, invasion, exode, ...). Il y a lieu de recommander également l'abandon de termes impropres, comme néophyte.

Nous remercions nos collègues du comité scientifique pour leurs remarques judicieuses relatives à la faune et à la flore des eaux continentales métropolitaines, et en particulier MM. Jean ALLARDI, Patrick BERREBI, Jacques HAURY et Philippe KEITH, pour leur lecture attentive de ce manuscrit.